



La Compagnie d'Archers de Grand-Couronne

Agrément FFTA 0976115

a le plaisir de vous inviter à son concours salle (2x18m), qui se déroulera

Salle DELAUNE à Grand Couronne (*Parcours fléché*)

Rue Lefort (près du complexe aquatique Alex Jany)

Les Samedi 29 Novembre et Dimanche 30 Novembre 2025

Sélectif pour les Championnats de France, Normandie, Départemental et le Challenge CD76

HORAIRES	Samedi après-midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Grefe et inspection du matériel	13h00	18h00	8h00	13h00
Entraînement (3 volées)	13h30	18h30	8h30	13h30
Début des tirs	A la fin de l'entraînement			

Blasons :

Arcs à poulies	U13 à Seniors 3	Trispots de 40
Arcs classiques	U11 Samedi après-midi uniquement	Blason de 80
	U13 et U15	Blason de 60 ou trispots de 60*
	U18 à Seniors 3	Blason de 40 ou trispots de 40*
Arcs nus	U15 et U18	Blason de 60 ou trispots de 60*
	Scratch (U21 à Seniors 3)	Blason de 40 ou Trispots de 40*

*Les archers qui souhaitent tirer sur trispots verticaux doivent en faire la demande lors de l'inscription, sans précision de votre part, c'est le blason de 40 ou de 60 en fonction de la catégorie qui sera attribué.

Départs en AB/CD

Récompenses :

En individuel : Aux 3 premiers de chaque catégorie

En équipe :

Challenge de la ville de Grand Couronne :

A la 1^{ère} équipe de club : 4 adultes dont au moins 1 femme (1 arc à poulies maximum)

Les équipes doivent être constituées avant les tirs.

Licence selon la réglementation FFTA exigée au greffe

Inscriptions et règlement par virement ou par chèque à l'ordre du CAGC à : **Nadine NICOLAS**

25 Rue Saint Amand 76500 ORIVAL

Renseignements de préférence par mail: nadine.nicolas92@orange.fr, - tel 06 83 06 51 44

Pas d'inscription par téléphone

Ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées du règlement.

Désistement possible jusqu'au 22/11/2025. Au-delà de cette date, l'inscription ne sera pas remboursée.

Engagements : adultes 8€, licences jeunes 7€,

Clôture définitive des inscriptions le 22 Novembre 2025

Arbitre principale : **Régine LEQUESNE**

Tenue suivant le R.G C12.1. Chaussures de sport obligatoires

Buvette et restauration sur place

Animaux strictement interdits dans la salle

Concours organisé avec le soutien de la Mairie de Grand Couronne et de son service des sports